



**CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS
ET DES PERSONNES EN DEPLACEMENT**

**VII^{ÈME} CONGRES MONDIAL DE LA PASTORALE DES MIGRANTS
CITE DU VATICAN, 17 – 21 NOVEMBRE 2014**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le VII^{ème} Congrès Mondial de la Pastorale des Migrants, organisé par le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement, s'est tenu à l'Université Pontificale Urbanienne (Cité du Vatican), du 17 au 21 novembre 2014. Les travaux se sont concentrés sur le phénomène des migrants pour raisons de travail, à la lumière du thème : « *Coopération et Développement dans la Pastorale des Migrations* ».

Réunissant près de 300 participants, notamment des délégués de Conférences épiscopales, de commissions, structures ecclésiales et organismes de coopération, provenant de 90 pays, l'objectif de ce Congrès était de réfléchir sur la situation de la migration actuelle, qui caractérise si fortement la société moderne, ainsi que de discerner et de proposer à l'Eglise de nouvelles orientations pastorales aux niveaux international, régional et local.

La sollicitude pastorale de l'Eglise catholique, qui se traduit par des programmes et des plans d'action spécifiques, tient compte de la situation particulière des migrants économiques, qui vivent entre la réalité du déracinement et celle de l'intégration. Les plans pastoraux concernent la recherche spirituelle du sens de la vie, des expériences d'accueil, de partage et de réconciliation, l'annonce de l'Évangile, la liturgie et la célébration des sacrements. En même temps, cette sollicitude pastorale se préoccupe aussi des besoins primordiaux des travailleurs migrants, comme l'assistance légale dans le processus de régularisation de leur statut, la défense et la promotion de leur dignité, la recherche d'un logement décent, ainsi que des emplois honnêtes sur le marché du travail. Les communautés chrétiennes continuent d'être des lieux d'espérance et d'action qui défendent la cause des migrants (en particulier des enfants, des mineurs non accompagnés, des femmes et des personnes porteuses de handicap), qui sensibilisent, offrent une protection et fournissent l'assistance nécessaire, quel que soit le statut des migrants.

Interventions, discussions et partages d'expérience ont contribué à analyser la situation de la famille des migrants, en mettant en lumière tous les aspects positifs qui contribuent à renforcer et à promouvoir des rapports humains bénéfiques, qui sont à la base et au centre de toutes les sociétés. Une attention particulière a été accordée à la séparation des familles, causée par le manque de

mesures appropriées ; cela constitue un important défi, surtout dans les pays qui possèdent une grande diaspora migratoire.

En outre, la « féminisation » de la migration est une nouvelle caractéristique. Les femmes migrantes ne se déplacent plus seulement pour motif de regroupement familial, mais elles sont devenues aussi le moyen de subsistance de leur famille. La migration peut donc être un instrument pour la reconnaissance positive du rôle des femmes, mais aussi une menace quand les réseaux criminels profitent de leur vulnérabilité pour les faire tomber dans le piège de la traite humaine, du trafic des personnes et même pour les contraindre à la prostitution et à l'exploitation.

De même, les jeunes migrants constituent un grand potentiel pour jeter des ponts de coopération entre les sociétés en vue du développement. La sollicitude pastorale des jeunes migrants se concentre sur leur formation religieuse et intégrale, en les aidant à être d'authentiques ponts entre les cultures, au profit à la fois des communautés chrétiennes et de la société.

Les migrations continuent d'être un signe des temps modernes, fortement marqués par la peur et par le manque d'hospitalité. A cet égard, la centralité de la personne humaine et le respect de sa dignité acquièrent une importance majeure, avant même les différences religieuses, ethniques, sociales ou culturelles.

Les participants au Congrès encouragent tout le monde, y compris la société civile et les gouvernants, à travailler pour adopter des politiques migratoires plus efficaces et compréhensives, en totale adhésion aux conventions internationales, afin de garantir des opportunités de travail et de meilleures conditions de vie, en évitant les phénomènes d'exploitation et/ou de trafic de travailleurs migrants.

Les participants font appel à la responsabilité de toute la Communauté internationale, afin qu'elle contribue à atteindre le bien commun et l'universalité des droits de l'homme, en soulignant la nécessité d'un changement positif dans le comportement à l'égard des migrants.

Enfin, le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement et les participants recommandent une action coordonnée entre les structures ecclésiales des pays d'origine, de transit et de destination, afin de concrétiser les considérations et les conclusions du Congrès, qui seront publiées prochainement.